



Cabinet NG Indemnisation
Marion NGuyen

**EXPERT EN ASSURANCE
SPÉCIALISÉ EN DOMMAGE CORPOREL**

Le Cabinet NG Indemnisation vous accompagne
dans vos démarches pour obtenir
la PLUS JUSTE indemnisation de vos dommages.



1 Étude préalable du dossier

Sur la base des éléments transmis, le Cabinet NG Indemnisation vous donne un premier avis **gratuit** et vous informe sur les possibilités d'intervention



2 Constitution et gestion du dossier

Prise de contact avec l'ensemble des organismes chargés de vous indemniser



3 Expertise médicale

Notre expert pourra être à vos côtés pour défendre au mieux vos intérêts



4 Négociation & indemnisation

Après réception du rapport médical nous transigeons avec la compagnie d'assurance pour vous obtenir la plus **juste indemnisation**

www.ng-indemnisation.com

Accident de voiture

Accident de moto

Accident de la vie

Accident de sport

Accident de trottinette

Accident de loisirs



**4 rue Franchipani
83500 La Seyne sur Mer**



+33 (0)6 14 63 60 01



contact@ng-indemnisation.com